

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2015

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Article L 2121-25 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

AFFICHE LE 2 JUILLET 2015

00 – ADOPTION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2015

L'assemblée a adopté le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 Mai 2015.

01 – AFFAIRES GENERALES

1.1 – Communication Décisions Municipales

Le Conseil Municipal a pris acte des décisions prises pendant la période allant du 5 Mai 2015 au 11 Juin 2015.

1.2 – Motion pour une répartition équitable des pouvoirs entre Montpellier et Toulouse dans la future grande région réunissant le Languedoc Roussillon et Midi Pyrénées

Le Conseil Municipal a adopté la motion présentée.

1.3 – Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Le Conseil Municipal a approuvé la création d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe temps non complet.

1.4 – Dispositif CAE – création de poste

Le Conseil Municipal a approuvé la création au service Police Municipale – Gardien du Parc – adjoint technique – d'un poste avec une durée de travail fixée à 35 heures par semaine sur la base du SMIC horaire, par convention avec Pôle emploi, par CAE.

1.5 - Contrat de mise à disposition ESAT "La Palanca"

Le Conseil Municipal a approuvé le contrat de mise à disposition d'un agent de l'ESAT La Palanca pour une durée de 24 mois à compter du 6 Juillet 2015.

1.6 – Modification de la régie "Fourrière automobile"

Le Conseil Municipal a approuvé la modification de la régie « Fourrière automobile » afin de mettre en place un cautionnement d'un montant de 300 € et de fixer le montant de l'indemnité de régisseur à 110 €.

1.7 – Opération « Centre Ville Fleuri »

Le Conseil Municipal a approuvé la mise en œuvre de l'opération « Centre ville fleuri » ainsi que les termes du règlement de végétalisation du domaine public routier communal.

1.8 – Convention de partenariat pour le prêt de gobelets réutilisables

Le Conseil Municipal a approuvé la convention de partenariat pour le prêt de gobelets réutilisables durant la fête du 15 Août.

1.9 – Commission Consultative des Services Publics Locaux – Bilan des travaux de la Commission pour l'exercice 2014

Le Conseil Municipal a pris acte du bilan des travaux de la Commission Consultative des Services Publics Locaux pour l'exercice 2014.

02 – MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS

2.1 – Adhésion à un groupement de commandes pour l'achat de fournitures courantes de bureautique

L'assemblée a approuvé l'adhésion de la commune de Lunel au groupement de commandes pour l'achat de fournitures courantes de bureautique, ramettes de papier et consommables informatiques, mis en place par la Communauté de Communes du Pays de Lunel ainsi que les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat de fournitures courantes de bureautique et a désigné M. LARRIBET en qualité de titulaire et M. HERMABESSIERE en qualité de suppléant, comme membres de la commission d'Appel d'Offres du groupement.

2.2 – Délégation de service public du stationnement payant – Rapport annuel 2014

L'assemblée a pris acte de la présentation du rapport annuel 2014 relatif à la délégation de service public du stationnement payant.

2.3 – Proposition de confier à la Société ELIOR la gestion déléguée de la Restauration Collective Municipale

L'assemblée a désigné la société ELIOR en qualité de délégataire du service public chargé de l'exploitation de la restauration collective de la ville pour la période allant du 1er Août 2015 au 31 Juillet 2018 et a approuvé les dispositions du contrat d'affermage correspondant.

2.4 – Délégations des services Publics d'eau et d'assainissement – Rapport annuel 2014

L'assemblée a pris acte du rapport annuel 2014 relatif aux délégations des services publics d'eau et d'assainissement.

2.5 – Délégation de Service Public des Accueils Loisirs – Rapport annuel 2014

L'assemblée a pris acte de la présentation du rapport relatif à la délégation du service public des accueils de loisirs municipaux pour l'exercice 2014.

2.6 – Délégation de Service Public – Restauration Collective Municipale – Rapport annuel d'activité exercice 2014

L'assemblée a pris acte de la présentation du rapport d'activité 2014 pour la délégation de service public de la restauration collective municipale.

2.7 – Avenant n° 3 à la convention de délégation de service public des accueils de loisirs municipaux

L'assemblée a approuvé l'avenant n° 3 à la convention de délégation de service public des accueils de loisirs municipaux et la nouvelle grille tarifaire unique telle qu'exposée ci-dessous :

GRILLE TARIFAIRE UNIQUE
DES ACCUEILS DE LOISIRS DE LUNEL & DU PAYS DE LUNEL
HORS AIDE DE LA CAF

Tranches	Quotient Familial par tranche	RESIDANTS TERRITOIRE			
		Journée avec repas	Journée sans repas	½ journée avec repas	½ journée sans repas
T1	0€ < QF ≤ 450€	10,50 €	9,00 €	7,20 €	5,70 €
T2	451€ < QF ≤ 900€	11,50 €	10,00 €	8,00 €	6,50 €
T3	901€ < QF ≤ 1100€	13,00 €	11,50 €	9,00 €	7,50 €
T4	1101€ < QF ≤ 1300€	16,00 €	14,50 €	11,00 €	9,50 €
T5	QF ≥ 1301€	19,00 €	17,50 €	13,00 €	11,50 €
Hors Communauté de Communes du Pays de Lunel		21,00 €	19,50 €	14,00 €	12,50 €

Une déduction de 0,30€ sera appliquée à partir du 2ème enfant accueilli en même temps, et ceci uniquement sur la formule "journée"

2.8 – Marché de gestion de l'accueil de loisirs périscolaire dans les écoles élémentaires

L'assemblée a approuvé le marché de gestion de l'accueil de loisirs périscolaire dans les écoles élémentaires et a autorisé Monsieur le Maire à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert et à signer le marché correspondant avec le candidat qui sera retenu par la Commission d'appel d'offres.

2.9 – Délégation de Service Public – Gestion et exploitation du marché aux puces – Rapport annuel Exercice 2014

L'assemblée a pris acte du rapport annuel pour l'exercice 2014 de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du marché aux puces.

03 – TRAVAUX

3.1 – Agrandissement et mise aux normes des vestiaires du terrain d'honneur du stade Brunel Dépôt du Permis de Construire et demande de Subvention

Le Conseil Municipal a approuvé la programmation des travaux d'agrandissement et de mise aux normes des vestiaires du terrain d'honneur du stade Brunel et a sollicité une subvention auprès du Conseil Régional du Languedoc Roussillon et du CNDS.

3.2 – Réhabilitation de l'espace des Arènes

Le Conseil Municipal a approuvé l'opération des travaux de restructuration de l'espace des arènes Francis San Juan, a admis Monsieur le Maire à négocier avec le groupement sélectionné par le jury et composé de Jacques Ferrier, mandataire, et des co-traitants suivants : COO, TPF ingénierie, Ligne environnement et bâtiment, SERIAL, FCO Conseil, DUCKS Scénographie, et Laurence Ravoux et a sollicité l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Régional du Languedoc Roussillon.

3.3 – Réfection des chemins du Camp Miaulaire et du Mas d'Ensuque – Convention avec la commune de Lunel-Viel

Le Conseil Municipal a approuvé la mise en place de la convention entre les communes de Lunel et Lunel-Viel pour la réalisation de l'opération de réfection des chemins de la ZA du Camp Miaulaire et la participation communale de 50 000 € HT.

04 – SCOLAIRE

4.1 – Attribution de Subventions scolaires 2015

L'Assemblée a attribué les subventions « Scolaires » au titre de l'exercice 2015 aux associations, selon le détail suivant :

NOM DE L' ETABLISSEMENT	MONTANT PROPOSE
Collège Frédéric Mistral (échange Franco-Allemand)	300,00 €
Collège Ambrussum (ateliers gestion du stress et confiance en soi)	300,00 €

05 – SOCIAL

5.1 – Avenant à la Convention d'objectifs et de financement de la Prestation de Service Unique entre la Ville de Lunel et la CAF de l'Hérault – Accès et usage du portail « CAF-Partenaires »

Le Conseil Municipal a approuvé l'avenant à la convention d'objectifs et de financement de la Prestation de Service Unique à conclure avec la CAF de l'Hérault concernant l'accès au portail « CAF-Partenaires ».

06 – CULTURE

6.1 – Subvention à l'association le Tremplin des artistes année 2015

L'assemblée a attribué une subvention d'un montant de 10 000 € à l'association lunelloise « Le Tremplin des Artistes » au titre de l'exercice 2015.

6.2 – Avenant n° 1 à la convention annuelle d'objectifs Ville de Lunel – Association Académie de Musique de Lunel – Année 2015

L'assemblée a approuvé l'avenant n° 1 à la convention annuelle d'objectifs qui prévoit un complément de subvention d'un montant de 20 000 € à l'association Académie de Musique de Lunel au titre de l'exercice 2015.

07 - SPORT

7.1 – Subvention exceptionnelle à l'association « Éducation Canine du Dardaillon »

Le Conseil Municipal a attribué une subvention exceptionnelle d'un montant de 350 € au profit de l'association « Education Canine du Dardaillon ».

7.2 – Utilisation des équipements sportifs municipaux par le lycée Louis Feuillade

Le Conseil Municipal a approuvé la convention tripartite entre la ville, le lycée Louis Feuillade et le Conseil Régional pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par les élèves du lycée Louis Feuillade.

08 - FINANCES

8.1 – Programmation 2015 – Gestion des accueils de loisirs périscolaires – Création d'un portail familles – Demande de Subvention

L'assemblée a approuvé l'acquisition et l'installation d'un portail familles pour la gestion des accueils de loisirs périscolaire et a sollicité l'attribution d'une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault.

8.2 – Programmation 2015 – Restructuration de l'accueil de la halte garderie de Lunel – Demande de Subvention

L'assemblée a approuvé la programmation des travaux 2015 concernant la restructuration de l'accueil de la halte garderie de Lunel et a sollicité l'attribution d'une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault.

8.3 – Programmation 2015 - Demande de Subventions auprès de Syndicat Hérault Énergies pour le compte d'ERDF

L'assemblée a approuvé la programmation des travaux 2015 pour la part de travaux liée aux enfouissements de réseaux ainsi que le transfert de la maîtrise d'ouvrage à ERDF et a sollicité l'attribution d'une subvention auprès du syndicat Hérault Energies, pour le compte d'ERDF.
